



Divorce mixte procedure pour divorcer puis transcrire en france

Par **anass**, le **13/09/2008** à **14:28**

bonjour je suis marier avec une f marocaine depuis un an je suis français.nous n avons jamais demandé de visa puisque nous habitons au maroc.nous allons divorcer.comment divorcer au maroc?combien de temps?le mariage etant transcrit en france quelles sont les procedures pour etre reconnu divorcer en france.merci